



HAL
open science

La lampe de La Faurélie II.

Sophie A. de Beaune

► **To cite this version:**

Sophie A. de Beaune. La lampe de La Faurélie II.. *L'anthropologie*, 1984, 88 (1), pp.89-97. halshs-00806497

HAL Id: halshs-00806497

<https://shs.hal.science/halshs-00806497v1>

Submitted on 31 Mar 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA LAMPE DE LA FAURÉLIE II (DORDOGNE)

par

SOPHIE de BEAUNE-ROMERA*

Résumé. — La découverte d'une nouvelle « lampe » magdalénienne par J. Tixier à l'abri de la Faurélie II (Dordogne) enrichit l'inventaire des lampes connues possédant un manche façonné dont on connaît actuellement 30 exemplaires. C'est la seule lampe connue de cette catégorie, qui soit entièrement piquetée et n'ait pas été régularisée par abrasion ; de plus, son manche triangulaire est peu dégagé et sa forme générale est ovale, ce qui en fait un exemplaire original. Cependant, seule sa forme permet, pour l'instant, de la considérer comme un luminaire, aucune trace d'utilisation n'étant décelable dans et autour de sa cuvette.

Abstract. — **The lamp of La Faurélie II (Dordogne).** — The discovery of a new Magdalenian « lamp » by J. Tixier in the rock-shelter of La Faurélie II (Dordogne) increases the inventory of carved lamps with handles — of which only thirty are known. The La Faurélie lamp is the only example of such a type of lamps to be entirely pecked and not smoothed by abrasion ; in addition, its triangular handle is not free and its general shape is oval, which makes it an original document. However, only its shape allows it, for the moment, to be considered as a lamp, since no sign of use is perceptible into or around the bowl.

Sur la rive gauche de la vallée du Manaurie, l'abri de La Faurélie II, commune de Mauzens-Miremont (Dordogne), est à quelques centaines de mètres en aval du gisement aurignacien et périgordien supérieur de La Faurélie I, et à une dizaine de kilomètres des Eyzies, sur la route de Périgueux. Découvert en 1958 par M. Lhommond, exploré d'abord par D. de Sonnevill-Bordes, F. Bordes et M. Delthel, il fut ensuite méticuleusement fouillé, de 1964 à 1972 par J. Tixier (Tixier J., 1974 et 1976 ; Célérier G., 1976, p. 1 427-1 429).

La stratigraphie reconnue par J. Tixier fait apparaître 6 couches principales elles-mêmes subdivisées en plusieurs niveaux. Sous une couche 1 d'époque historique, la couche 2 correspond à un Azilien « périgourdin » classique. Séparée seulement à l'ouest de la précédente par une couche cryoturbée, mais ailleurs directement sous-jacente à la couche azilienne, la couche 4 appartient au Magdalénien VI. La couche 5, complexe et parfois subdivisée en 15 niveaux, est un Magdalénien supérieur « sans doute V ». La couche 6 est stérile mais recouvre trois autres niveaux archéologiques reconnus par sondage (fig. 1).

Une lampe en grès a été découverte le 21 juillet 1967 par Arthur Sackler (étudiant américain) au cours des fouilles dirigées par

J. Tixier. Elle se trouvait dans le carré V22 (pièce n° 33), dans la partie inférieure de la couche 4 mais celle-ci se prolongeait de plusieurs centimètres sous l'emplacement de la lampe (fig. 2 et 3) (1). Elle était en position retournée (fig. 4). Le contexte de la lampe est donc bien caractérisé (Magdalénien VI). L'outillage de cette couche comprend, entre autres : grattoirs (16 %), burins (17 %), lames à bord abattu (8 %), coches (12 %), lamelles à bord abattu (16 %) et pointes aziliennes (3 %) (Tixier J., comm. pers.).

Cette lampe de grès rouge, de forme ovoïde mesure 124 mm sur 64 ; son épaisseur maximum étant de 43 mm. La position décentrée de la cuvette détermine la présence d'un bord beaucoup plus large dans un sens ayant pu servir de moyen de préhension. Ce « manche », non dégagé de l'objet comme sur certains autres exemplaires, mesure 47 mm de longueur à partir de la cuvette (fig. 5) (1).

La cuvette porte de nombreuses et fortes traces de piquetage et de raclage (fig. 6). Elle est irrégulière mais bien marquée. Son diamètre varie de 43 à 49 mm et sa profondeur n'excède pas 15 mm. Le revers, légèrement convexe, a

(1) J. Tixier, de l'U.R.A. 28 du C.N.R.S., et A. Rousot, du Musée d'Aquitaine, ont bien voulu nous communiquer des clichés du site et de la lampe ; nous les en remercions vivement.

* 38, rue de l'Amiral-Roussin, 75015 Paris.

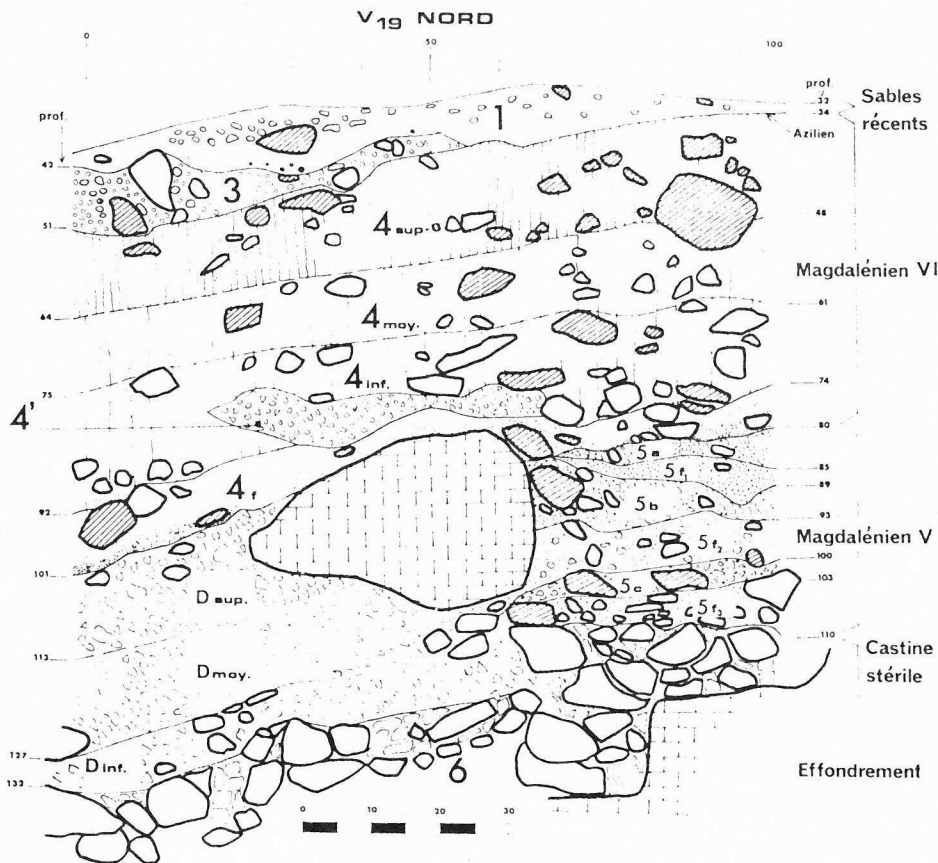


FIG. 1. — Stratigraphie dans la coupe nord du carré V19 (coupe témoin) (Tixier J., 1976, p. 115).

Stratigraphy in the north cross section of square V19 (test cross section) (Tixier J., 1976, p. 115).

été régularisé et on y distingue des traces de piquetage. L'objet reste stable, quoiqu'un peu incliné sur un côté.

Ce godet, entièrement façonné par raclage et piquetage ne présente aucune trace de combustion attestant sa fonction éclairante. Seule sa forme permet de le classer dans la catégorie des lampes sculptées pourvues d'un moyen de préhension.

En plus de ce godet de grès muni d'un manche façonné, deux fragments de calcaire pourraient être des godets incomplets. L'un d'eux a été découvert en 1969 par J. Tixier à la base de la couche 4. Il date donc du Magdalénien VI. Il s'agit d'un fragment de calcaire de 85 mm sur 42 présentant une portion de cuvette et un rebord arrondi (fig. 7). Il porte des traces de raclage très visibles dans la partie concave constituant la cuvette. Tout l'avert est parfaitement lisse tandis que le revers est très irrégulier. Ce fragment de calcaire est malheureusement trop petit, malgré sa forme concave,

pour permettre une interprétation, même prudente, de sa fonction. Le second, de dimensions encore plus réduites, est légèrement concave. Il est cassé sur tous ses bords et il est donc impossible d'en faire une reconstitution, même prudente. S'agit-il même d'un fragment de godet ?

COMPARAISONS

Dans la thèse sur les lampes du Paléolithique français que nous venons d'achever (Beaune-Romera S. de, 1983), 547 documents ont pu être recensés parmi lesquels 365 ont pu être étudiés avec précision (320 ont été retrouvés et directement étudiés et 45, bien que non retrouvés, sont bien connus et bien publiés). Sur ces 365 documents, 302 ont pu être retenus et considérés comme susceptibles d'appartenir à la catégorie des lampes, le degré de certitude de l'emploi comme lampe étant lié à l'intensité et

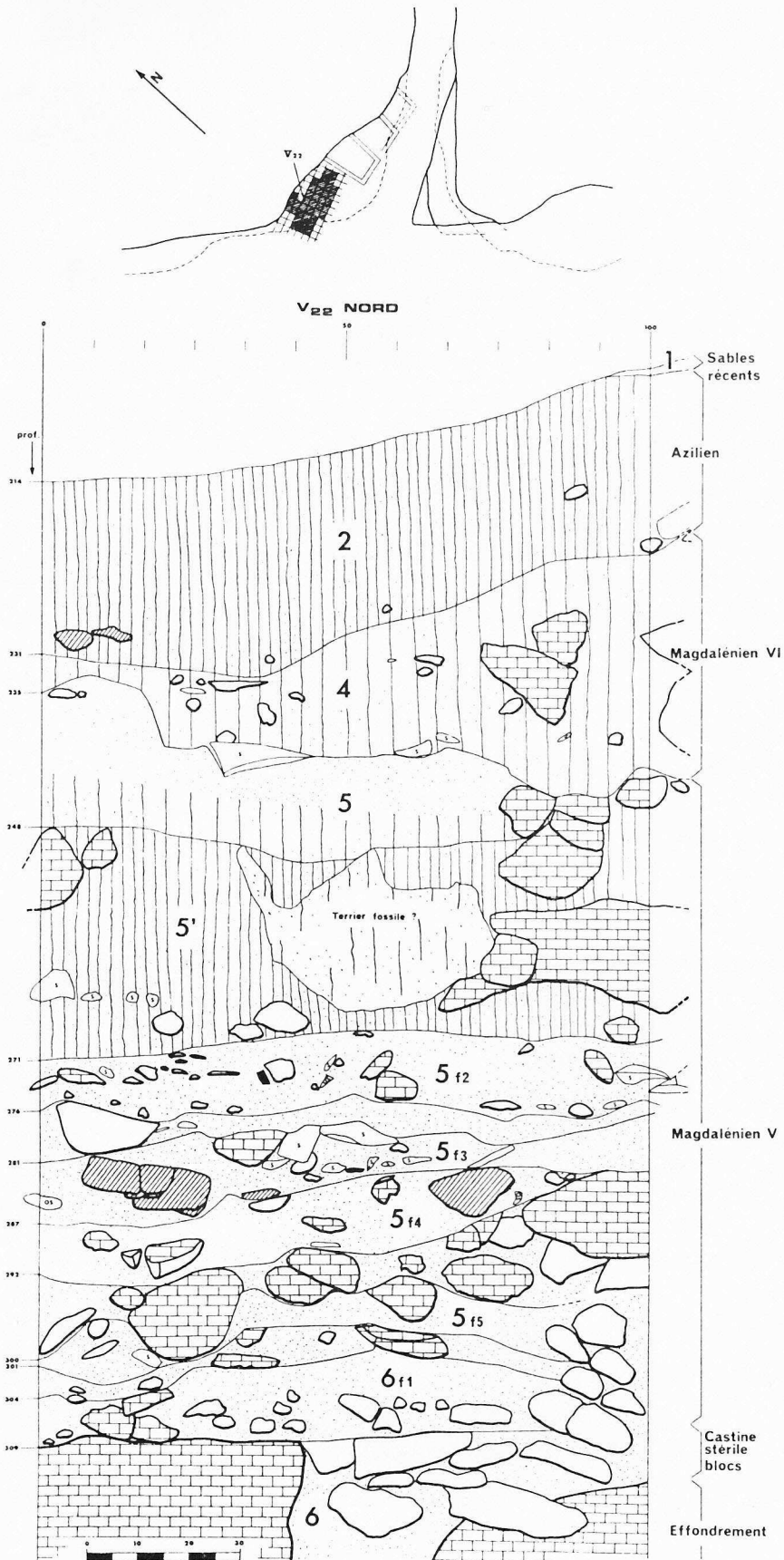


FIG. 2. — En haut : Plan de l'abri et carroyage. En tireté, les surplombs. La partie hachurée du carroyage représente les carrés en cours de fouille.

En bas : stratigraphie dans la coupe nord du carré V22. Les éboulis hachurés sont brûlés. Les silex sont marqués « S » (Célérier G., 1976, p. 1428).

Above : plan of the shelter and grid. Dashed line : overhangs. Hachured parts of grid correspond to squares being excavated.

Below : Stratigraphy in the north cross section of square V22. The hachured fallen rocks are burnt. Flints are marked « S » (for the French silex) (Célérier G., 1976, p. 1428).

à la localisation des traces d'utilisation ainsi qu'à la forme des documents. C'est ainsi que 85 lampes sont certaines, 31 probables, 53 possibles, 12 douteuses, 26 non vérifiées (2) et 96 godets ont une fonction inconnue, l'usage comme lampe ne pouvant cependant être définitivement exclu. Les autres objets appartiennent à d'autres catégories : godets à ocre, palettes, mortiers, polissoirs, blocs à cupules, pierres de foyer ou éléments de dallage, ou sont d'usage totalement inconnu.

Les 302 documents retenus ont des caractéristiques morphologiques et techniques variables. Il peut s'agir de simples plaquettes à plan concave, oblique ou même horizontal, ou de godets plus ou moins façonnés. Dans cet ensemble, la lampe sculptée de La Faurélie munie d'un manche occupe une place de choix.

1. Morphologie

Seules nous intéressent ici les lampes munies d'un moyen de préhension qui constituent une catégorie particulière dans notre lot de 302 lampes. On en connaît actuellement 53, ce qui représente 17,5 % de l'ensemble des documents. On peut distinguer deux catégories principales de moyens de préhension : les appendices naturels (23 exemplaires) et les manches façonnés (30 exemplaires dont 28 connus). Ces deux catégories se distinguent principalement par leur façonnage mais aussi par leur forme. En effet, les manches façonnés sont générale-



FIG. 3. — Coupe stratigraphique en V22, après enlèvement de la couche 4 (photo J. Tixier).

Stratigraphic cross section in V22 after removal of layer 4 (photograph J. Tixier).

(2) Ces lampes « non vérifiées » ont été publiées sommairement et leur forme ou leurs traces d'utilisation attestent leur usage comme lampe. Elles n'ont pu être retrouvées et examinées et c'est la raison pour laquelle elles forment une catégorie particulière : « non vérifiée ».



FIG. 4. — Lampe en position retournée, au moment de la découverte (photo J. Tixier).

Lamp upside down, when discovered (photograph J. Tixier).

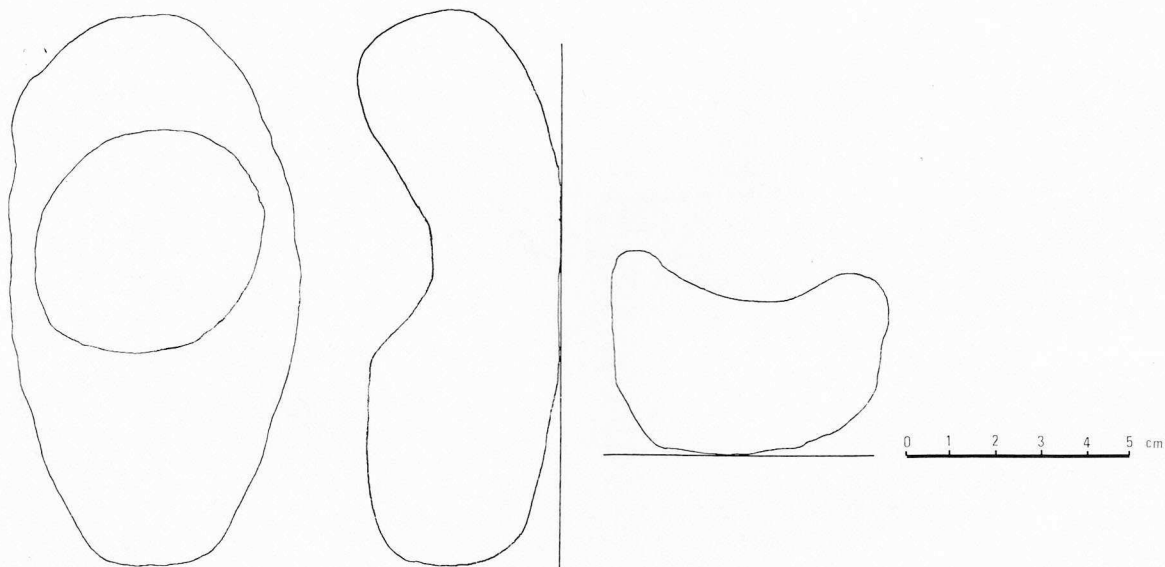
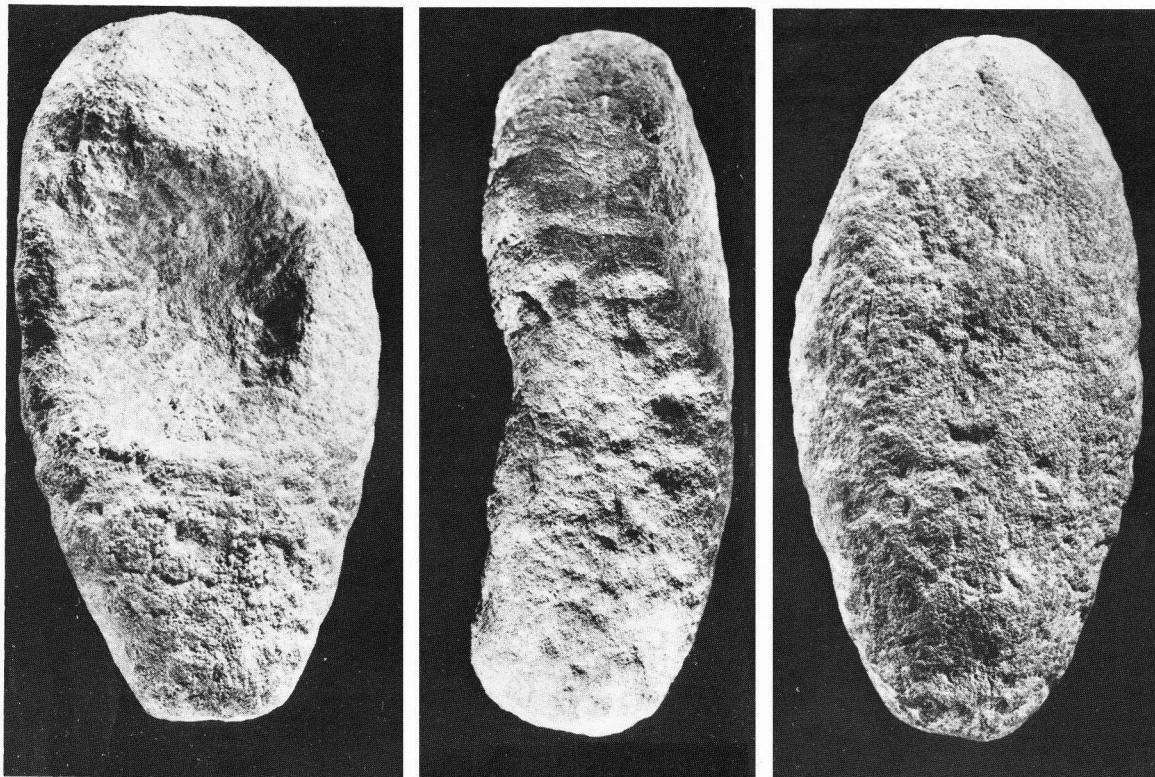


FIG. 5. — Lampe en grès munie d'un manche façonné
(photos A. Roussot).

*Sandstone lamp with a pecked handle (photograph
A. Roussot).*

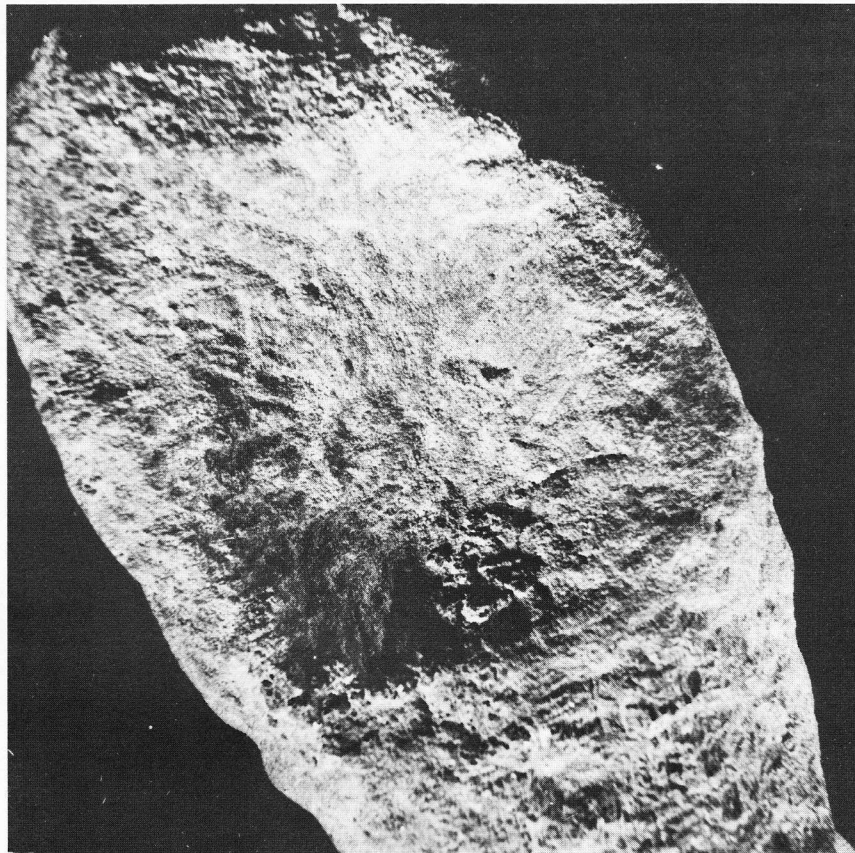


FIG. 6. — Traces de façonnage visibles dans la cuvette (photo A. Roussot).

Noticeable traces of lamp making in the hollow (photograph A. Roussot).

ment d'une grande régularité et ne sauraient être confondus avec les appendices naturels dont la forme est le plus souvent irrégulière. Les manches façonnés sont suffisamment élaborés — et le plus souvent même régularisés par abrasion — pour qu'il ne subsiste aucun doute sur leur finalité. En revanche, certains appendices naturels très irréguliers peuvent être fortuits, et non choisis comme moyen de préhension.

Parmi les lampes munies d'un manche façonné, 25 sont entières et 5 sont composées d'un manche et d'une portion de cuvette. Tous ces manches entièrement façonnés ont fait l'objet d'une régularisation de leur surface par abrasion, à l'exception de deux exemplaires : l'un provient de l'abri de La Garenne à Saint-Marcel (Indre), ses flancs ont été épannelés pour obtenir un manche mais sa surface n'a pas été régularisée ; l'autre correspond au document de La Faurélie qui nous intéresse ici : ses contours ont été régularisés par pique-

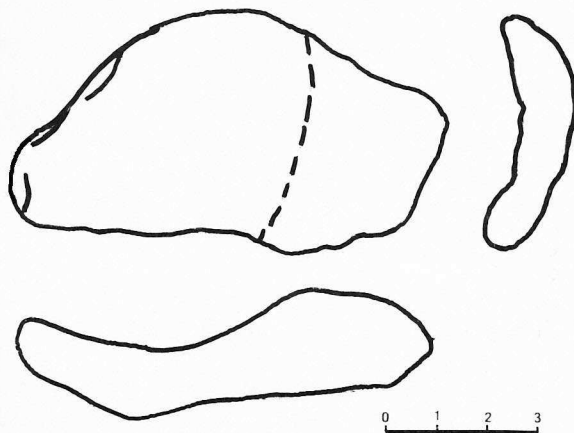


FIG. 7. — Fragment de godet de calcaire.

Fragment of a limestone bowl.

tage et raclage mais le manche n'a pas été aminci ni poli.

On peut distinguer trois types principaux de lampes sculptées munies d'un manche façonné :

1) Lampes à manche triangulaire appelées traditionnellement « type La Mouthe ». La cuvette, circulaire ou ovale, est associée à un manche triangulaire plus ou moins allongé. On connaît 15 lampes de ce type.

2) Lampes à manche quadrangulaire appelées aussi « type Lascaux ». La cuvette, ronde ou ovale, est rattachée à un manche bien individualisé plus ou moins long à bords parallèles ou subparallèles. Onze lampes de ce type sont connues.

3) Lampes à manche « en bouton » : le manche est formé par un bouton directement rattaché à la coupelle ou placé à l'extrémité du manche. Deux exemples sont connus en Dordogne, Laugerie-Basse n° 10 et Laugerie-Haute n° 2 (3).

La « lampe » de La Faurélie possède un manche triangulaire qui permet de la classer dans la première catégorie. Sa forme générale en fait cependant une exception puisqu'elle est ovale et que ses bords n'ont pas été amincis pour dégager le manche. On constate donc que la « lampe » de La Faurélie présente au moins deux caractéristiques originales ; c'est la seule lampe connue possédant un manche façonné qui soit entièrement piquetée ; de plus, sa forme générale ovalaire est unique pour cette catégorie de lampes à manche dégagé. La position volontaire décentrée de la cuvette et le façonnage intégral de l'objet permettent de parler ici de manche malgré sa forme générale peu caractéristique.

2. Matériau

Parmi les 302 documents étudiés, le calcaire est incontestablement la matière première la plus utilisée (52,5 %) suivie par le grès (19,5 %). D'autres supports rocheux tels que des rognons de silex, des galets de quartz ou de granite, de roches volcaniques, etc., ont été exceptionnellement employés, leurs pourcentages variant de 6,5 % à 1 %. La prédominance du calcaire s'explique par son abondance dans le Sud-Ouest de la France — région qui a livré le plus de lampes — et aussi par la forme de ses blocs qui présentent souvent une concavité naturelle adaptée à un usage comme lampe.

(3) Les numéros des documents utilisés ici correspondent à la numérotation adoptée pour l'étude d'ensemble des lampes (Beaune-Romera S. de, 1983).

Cependant, le grès prend une nette importance dans le cas des lampes intégralement façonnées : 44 % sont en grès, 42 % en calcaire. Parmi les lampes possédant un manche façonné, 15 sont en grès, 10 en calcaire, 2 en roche volcanique et 3 en roche inconnue (4). On constate la même prédominance du grès pour les lampes, munies ou non d'un manche, présentant un décor gravé (La Mouthe, Lascaux, Thévenard, par exemple).

Si les lampes en grès sont moins abondantes que les lampes en calcaire, elles sont donc beaucoup plus remarquables par leur forme et par le soin qu'on a apporté à leur façonnage. On peut suggérer plusieurs hypothèses pour expliquer cette priorité du grès pour les objets de meilleure finition : il s'agissait d'une matière première « de luxe », rare dans certaines régions, et donc particulièrement recherchée ; c'est un matériau généralement moins dur que le calcaire et à grain plus fin, donc plus facile à travailler et plus apte à recevoir un décor. Par ailleurs, diverses expérimentations ont montré que le grès est plus conducteur de chaleur que le calcaire et donc, que la présence d'un moyen de préhension sur une lampe en grès de petites dimensions jouait un rôle fonctionnel non négligeable (Beaune-Romera S. de, 1983).

3. Techniques de fabrication

Parmi les 302 lampes étudiées, 242 ont fait l'objet d'un façonnage partiel ou total et 181 portent des traces de fabrication qui ont pu être identifiées. Si le piquetage est la technique la plus largement adoptée pour la confection des godets et des lampes (59 % des lampes ont été martelées ou piquetées), il est le plus souvent réservé au creusement des cuvettes (dans 61 % des cas) et il est nettement lié à l'emploi du calcaire (dans 66 % des cas). On voit donc que la « lampe » de La Faurélie est, là encore, originale, puisque c'est la seule lampe connue munie d'un manche façonné qui ait été entièrement obtenue par piquetage.

Le raclage a été assez rarement observé sur les 181 documents portant des traces de fabrication (15 %). Il semble peu spécialisé et appa-

(4) G. Chauvet (1904, p. 8) signale au Bois du Roc (Charente) une petite lampe à manche qui serait « en terre cuite ». Cet objet n'a pas été retrouvé mais on peut se demander si l'auteur n'a pas confondu un grès argileux semblable à celui de la lampe de Solvieux avec de la terre cuite modelée dont l'existence au Paléolithique supérieur est fort improbable (Roussot A. et Beaune-Romera S. de, à paraître).

raît quelles que soient la matière première utilisée et la zone façonnée. Dans le cas de la lampe de La Faurélie, il a servi à régulariser la surface de l'objet en éliminant les rugosités résiduelles et il remplace donc ici les techniques d'abrasion généralement employées sur du grès.

4. Datation

Les 302 documents disponibles sont loin d'être tous datés avec précision, beaucoup d'entre eux provenant de fouilles anciennes où la stratigraphie a été peu respectée. Les 260 lampes pour lesquelles nous avons des indications chronologiques se répartissent ainsi :

Paléolithique inférieur ou moyen :	1
Aurignacien et Périgordien :	34
Solutréen :	9
Solutréen ou Magdalénien :	16
Magdalénien :	186
Magdalénien supérieur ou Azilien :	11
Azilien ou Aziloïde :	3

Une lampe de Puits Goyen (Val d'Oise) est attribuée au Paléolithique inférieur ou moyen (Sacchi Ch., comm. pers.), mais ce cas unique paraît quelque peu suspect sur un site de plein air fréquenté aussi au Paléolithique supérieur. Par contre, 34 lampes ont été recensées au Périgordien ancien, à l'Aurignacien et au Périgordien supérieur. Ce sont en général des godets dont le façonnage est souvent élaboré.

Les 30 lampes sculptées munies d'un manche ne sont pas non plus toutes datées avec précision. Deux d'entre elles, du Bois du Roc (Charente), dateraient de l'Aurignacien ou du Périgordien supérieur mais leur position stratigraphique est en fait inconnue et l'on ne sait même avec certitude dans quel site exact de la commune de Vilhonneur elles ont été trouvées. Or, la forme et le décor de l'une d'elles, rappelant beaucoup le brûloir de Lascaux, l'apparentent avec une grande probabilité au type magdalénien. De même, un fragment de godet muni d'un manche provient de Laugerie-Haute (Laugerie-Haute n° 12), mais, trouvé dans des déblais de fouilles anciennes, il n'est pas possible de l'attribuer au Solutréen plutôt qu'au Magdalénien.

Tous les autres documents munis d'un manche sculpté appartiendraient donc au Magdalénien. Pour autant qu'on le sache, ils se répartiraient ainsi :

a) Magdalénien ancien, 3 lampes : les deux exemplaires de Solvieux qui sont du Magdalénien I à raclettes et le brûloir de Lascaux qui correspondrait à un Magdalénien II.

b) Magdalénien moyen, 6 lampes : Gabillou

n° 9, 10 et 11, Laugerie-Basse n° 10, Laugerie-Haute n° 2 et Scilles.

c) Magdalénien supérieur, 2 ou 3 lampes : La Faurélie II, La Garenne n° 6 et peut-être La Chaire-à-Calvin n° 1.

d) Magdalénien final : 1 lampe au Rocher de la Caille.

Cinq autres documents appartiennent au stade moyen ou supérieur du Magdalénien, sans précision : Laugerie-Basse n° 13, Le Coual n° 1, Houleau, Moulin-Neuf n° 4 et Saut-du-Perron n° 1. Les autres sont encore moins bien datés : La Mouthe, Grand Moulin et Jaurias.

Il est curieux de constater que les lampes munies d'un manche que l'on peut considérer comme les plus « belles », soit parce qu'elles ont été entièrement sculptées et polies, soit parce qu'elles portent un décor gravé, ne sont pas les plus récentes. Mais la faible quantité de documents de ce type oblige à garder une certaine réserve sur la pertinence statistique de cette observation.

*

* *

La découverte à La Faurélie d'une nouvelle lampe enrichit l'inventaire des lampes connues possédant un manche façonné. Elle confirme la grande variabilité de ce type d'ustensile. Par sa forme et sa technique de façonnage originales pour ce type de lampe, ce document montre que les variations que l'on peut observer sont dues « au caractère artisanal du façonnage, à la fantaisie de l'exécutant et à la forme originelle du bloc de matière première » (Rousot A., 1971, p. 303).

Cette découverte confirme également ce que l'étude d'ensemble des lampes a permis de mettre en évidence : ce type d'ustensile n'était pas réservé à la fréquentation des sites profonds non éclairés par la lumière du jour, puisque 70,5 % des lampes proviennent de sites de plein air, d'abris sous roche ou de grottes peu profondes bénéficiant de la lumière naturelle. Si les lampes à manche façonné ont rarement été rencontrées dans des sites non éclairés par la lumière du jour (seule 6 d'entre elles proviennent de sanctuaires profonds), on peut supposer qu'elles étaient réservées à un autre usage, peut-être rituel ou religieux (?). Mais il est encore trop tôt pour confirmer ce genre d'hypothèse et il faudra attendre la découverte de nouvelles lampes pour approfondir cette question. Si la lampe de La Faurélie apporte de nouvelles informations morphologiques et tech-

niques, elle ne peut fournir de données nouvelles dans ce domaine ; du reste il faut rappeler que seule sa forme permet, pour l'instant, de la considérer comme un luminaire, aucune trace d'utilisation n'étant visible dans et autour de sa cuvette.

BIBLIOGRAPHIE

1. ALLAIN J., 1959 : Les lampes magdaléniennes de Saint-Marcel (Indre). *Congrès Préhist. de France*, XVI^e session, Monaco (Paris, 1965), p. 178-183, 2 fig.
2. ARNAL J., 1970 : Une lampe préhistorique en pierre trouvée dans la commune de Saint-Mathieu-de-Trévières (Hérault). *Bull. du Musée d'Anthrop. préh. de Monaco*, 16, p. 173-177, 3 fig.
3. BASTIN A.-H., 1945 : Les lampes paléolithiques de Saint-Germain-la-Rivière (Gironde). *Bull. de la Soc. préh. fr.*, t. 42 (3), p. 34-38.
4. BASTIN A.-H. et CHASSAING J., 1940 : Découverte d'une lampe paléolithique à Domme (Dordogne). *Bull. de la Soc. préh. fr.*, t. 37 (10-12), p. 219-229, 6 fig.
5. BAUDON T., 1911 : Les lampes en pierre taillée et en terre cuite des époques paléolithique, néolithique et de l'Age du Bronze. *Bull. de la Soc. d'Et. hist. et sc. de l'Oise*, 131 p., 47 fig.
6. BAYLE DES HERMENS R. de, 1967 : La grotte du Rond du Barry à Sinzelles, commune de Polignac (Haute-Loire). Campagne de fouille de 1966. *Bull. de la Soc. préh. fr.*, t. 64, p. 155-172, 8 fig.
7. BEAUNE-ROMERA S. de, 1983 : *Les lampes du Paléolithique français : définition, typologie et fonctionnement*. Thèse de III^e cycle, Université de Paris I-Panthéon-Sorbonne, mars 1983, 450 p., 375 p., 460 fig.
8. BERGOUIGNOUX F., 1887 : *Les temps préhistoriques en Quercy*. F. Alcan, Paris, E. Privat, Toulouse, J. Girma, Cahors, 50 p., 30 pl.
9. CAMPS G., 1980 : *Manuel de recherche préhistorique*. Doin, Paris, 460 p., 211 fig.
10. CELERIER G., 1976 : Les civilisations de l'Épipaléolithique en Périgord. In : *La préhistoire française*, Éd., du C.N.R.S., Paris, t. 1-2., p. 1427-1432.
11. CHAUVET G., 1904 : Vieilles lampes charentaises. *Bull. de la Soc. arch. et hist. de la Charente*, P. 3-15, 4 fig.
12. DAVID P. et GLORY A., 1965 : Brûloirs paléolithiques inédits de la collection P. David provenant de la grotte de Gabillou près de Mussidan (Dordogne). *Bull. de la Soc. d'Et. et de Rech. préh.*, Les Eyzies, 14, p. 65-71, 5 fig.
13. DELLUC B. et G., 1979 : L'éclairage. In : *Lascaux inconnu*. XII^e suppl. à Gallia-préh., Éd. du C.N.R.S., Paris, p. 121-142, 5 fig.
14. DELOGE H., 1978 : Monographie d'une lampe magdalénienne découverte au Rocher de la Caille. *Bull. de liaison et d'inform. de la Soc. préh. de la Loire*, 17, p. 26-34, 3 fig., 1 pl. h.t.
15. DELOGE H., 1980 : La lampe magdalénienne de la Goutte-Roffat à Villerest (Loire). *Nouv. arch. du Museum d'Hist. nat. de Lyon*, 18, suppl., p. 13-17, 4 fig.
16. DUPORT L., 1973 : Exposition. L'art préhistorique en Charente et de l'Achéuléen au Magdalénien. *Soc. Arch. et hist. de la Charente*, 22 juin 1973, 60 p.
17. FERRIER J., 1942 : les lampes du Paléolithique en Gironde. *Bull. de la Soc. préh. fr.*, p. 124-128, 3 fig.
18. GAUSSEN J., 1964 : La grotte ornée de Gabillou (près Mussidan, Dordogne). *Publ. de l'Inst. de Préhist. de l'Univ. de Bordeaux*, 3, Impr. Delmas, Bordeaux, 68 p., 8 fig., 69 pl. h.t.
19. GAUSSEN J., 1980 : *Le Paléolithique supérieur de Plein-air en Périgord*. XIV^e suppl. à Gallia-préh., Éd. du C.N.R.S., Paris, 300 p. 8 pl.
20. GLORY A., 1961a : Le brûloir de Lascaux. *Gallia-Préh.*, t. 4, p. 174-183, 7 fig.
21. GLORY A., 1961b : Le brûloir de Lascaux. *Bull. de la Soc. d'Et. et de Rech. préh.*, Les Eyzies, p. 92-97, 2 fig.
22. LAVILLE H., 1975 : L'abri de la Faurélie II. Stratigraphie, étude descriptive des dépôts sédimentologiques, signification climatologique et datation des dépôts. Dans *Climatologie et chronologie du Paléolithique en Périgord*, thèse, Études quaternaires, Université de Provence, t. 4, p. 349-356.
23. MINZONI-ALESSIO A., 1981 : *Typologie en préhistoire. Bilan et vérification de leur pertinence sur une série lithique du magdalénien supérieur (La Faurélie II, Dordogne)*. Thèse, Université de Paris X, 137 p.
24. RIVIÈRE E., 1899 : La lampe en grès de la grotte de La Mouthe (Dordogne). *Bull. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, t. 10 (6), p. 553-563, 5 fig.
25. RIVIÈRE E., 1901 : Deuxième note sur la lampe en grès de la grotte de La Mouthe (Dordogne). *Bull. et mém. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 21 novembre 1901, p. 624-626.
26. RIVIÈRE E., 1903 : La lampe en pierre de Saint-Julien-Maumont (Corrèze). *Congrès de l'Ass. franc. pour l'avanc. des Sc.*, Angers, p. 1-5, 1 fig.
27. ROUSSOT A., 1969-70 : La lampara decorada de La Mouthe (Dordogne). *Ampurias*, Barcelona, 31-32, p. 91-103, illus.
28. ROUSSOT A., 1971 : Une lampe sculptée paléolithique dans la vallée de la Couze (Dordogne). *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, t. 98 (4), p. 301-304, illus.
29. ROUSSOT A., 1974 : Lampes sculptées paléolithiques de Laugerie-Basse et de Laugerie-Haute. *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, t. 101 (3), p. 252-260, 5 fig.
30. ROUSSOT A., 1976 : Max Sarradet : L'art préhistorique du Périgord. *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, t. 103, p. 216-222.
31. ROUSSOT A. et BEAUNE-ROMERA S. de, 1982 : Quelques lampes paléolithiques peu connues du Sud-Ouest de la France. *Bull. de la Soc. préh. fr.*, t. 79, 10-12, p. 369-382, 13 fig.
32. ROUSSOT A. et BEAUNE-ROMERA S. de, Les lampes de Solvieux (dans la monographie du site). A paraître.
33. SAINT-PÉRIER R. de, 1926 : La grotte des Scilles à Lespugue (Haute-Garonne). *L'Anthrop.*, t. 36, p. 15-40, 17 fig.
34. TIXIER J., 1974 : Microburins du Magdalénien V à La Faurélie II (Dordogne). *L'Anthrop.*, t. 78, p. 189-195.
35. TIXIER J., 1976 : L'abri sous roche de La Faurélie II, commune de Mauzens-Miremont. *Livret-guide de l'excursion A4*, Sud-Ouest (Aquitaine et Charente), Union Intern. des Sc. préh. et protoh., p. 113-116, 2 fig.
36. TREMEAU DE ROCHEBRUNE A.L., 1865 : Sur les restes d'industrie appartenant aux temps primordiaux de la race humaine recueillis dans le département de la Charente. *Mém. de la Soc. des Antiquaires de l'Ouest*, t. 30, p. 57-182, 14 pl. h.t.
37. VIRE A., 1934 : Les lampes du quaternaire moyen et leur bibliographie. *Bull. de la Soc. préh. fr.*, t. 31 (11), p. 517-520, 1 fig.